

38 place Eugène Delacroix - 76120 GRAND-QUEVILLY

☎ 02.35.69.76.95 - Fax : 02.35.67.13.36 - E-Mail : secretariat@handball76.comSite Internet : <http://www.handball76.com>

Association fondée en 1963, déclarée sous le n°4557 – B.O. du 08.03.64

CONSEIL D'ADMINISTRATION **DU VENDREDI 19 JANVIER 2017**

Présents : Mmes Lecacheur J - Caillaud D - Nourtier J - Ternois F.
Mrs Boucher F - Bourgault H - Bourdin JP - Lecacheur J - Leguillon P - Manoury J - Michel H - Rault R - Sénécal G - Métayer P

Excusés et/ou absents : Mme. Blondel A

Mrs Bonhomme P - Grisolet D - Devaux M - Lebigot A - Lebigot D – Sence G.

Invités Présents : Roussel I - Mazzoli R

Invités Excusés : Clermont O - Représentant Ligue de Normandie

Le quorum est atteint

Début de la réunion à 19 h

APPROBATION COMPTE-RENDU - CA du 27 mai 2016 :

Roger Rault demande, suite au grand nombre d'absents et/ou excusés (7) lors de ce CA du 27 mai, ce que deviennent ceux-ci et s'il est normal qu'ils se trouvent exclus de fait du processus électoral s'ils ne se trouvaient pas sur une liste.

Le Président lui répond que le quorum était atteint, malgré ce grand nombre d'absences, les décisions de ce CA étaient donc valides et que les textes présentés ensuite lors de l'Assemblée Générale et votés par les délégués des clubs qui les ont adoptés à l'unanimité des présents et/ou représentés.

Il fait ensuite remarquer qu'une seule liste (pilotée par M Jean-Luc Liguori et qui sera connue le 23 janvier lors de la réunion de la commission de contrôle) a été déposée dans les délais, ce qui est dommage, mais que d'autres listes auraient pu l'être dès le mois de juillet...

Suite à cet échange, le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents.

RAPPORT DES COMMISSIONS :

Une seule commission a transmis son bilan par écrit avant la réunion ... malgré qu'il ait été demandé de les adresser par écrit.

La parole est donc donnée aux responsables des commissions pour un compte-rendu oral de leur commission.

✓ **DISCIPLINE :**

Joël Lecacheur indique que 10 dossiers ont d'ores et déjà été instruits et que 6 dossiers restent en suspens.

Trop des dossiers concernent des jeunes ...

Cela concerne en fait toutes les structures (Comités, ligues) et pose un problème de pédagogie sur lequel se penche actuellement le Ministère des sports et la DRDJSCS de Normandie (dans le cadre de la « lutte contre la violence dans le sport »).

Beaucoup de tensions viennent aussi des parents « spectateurs engagés ... qui ne montrent pas l'exemple !) mais aussi parfois des responsables des jeunes.

Joël Lecacheur propose de rappeler le montant des sanctions financières, parfois dissuasives, dans nos textes.

Lors de l'AG de la Ligue de Normandie, il est prévu de territorialiser cette commission.

Nous pouvons aussi agir par information (tracts, affiches) dans nos salles de sports ?

Le football, touché depuis longtemps par ce phénomène a publié des documents dont les prochains élus pourraient peut-être s'inspirer.

✓ CDA

Les stages, réalisés dans le cadre de la nouvelle politique de la formation mise en place par la CTA sont terminés.

Les stagiaires seront observés sur le terrain à partir du 04 février (décision CTA) mais ceux-ci ne pourront pas diriger les 7 rencontres réglementaires du fait du calendrier perturbé par les championnats du monde ... ce nombre sera donc revu à la baisse cette saison (5) pour eux et leur motivation sera prise en compte.

L'examen écrit se déroulera le lundi 23 janvier au siège de la Ligue.

Une décision devra aussi être prise pour la validation des arbitres départementaux dont le nombre est très important. Beaucoup d'arbitres risquent d'être pénalisés pour n'avoir pas été disponibles dès le début de saison... les quotas ne pouvant pas être arrêtés au 30 avril.

✓ CMCD

Tous les documents ont été adressés aux clubs.

Une réponse est nécessaire afin de valider les renseignements portés primordiaux pour le travail des commissions plénières.

Mais actuellement, les listings de Gesthand ne sont pas fiables ni exploitables : en particulier pour les cadres dont le listing est incomplet.

Il est nécessaire que la responsable de la formation, Sandra Jehanne, nous adresse un listing exploitable.

Où positionner les licenciés du Handball Académie de Rouen ?

Ce club étant affilié FFHB (1776111) et comptant 22 licenciés « normaux » et 22 licenciés événementiels aura 2 voix lors de notre AG électorale. Pour compter pour d'autres clubs, il faudrait des conventions et/ou des licences blanches, même s'ils n'ont pas d'obligations, n'ayant pas d'équipes. Vérifier avec les règlements concernant ces cas particuliers des clubs parrains/parrainés bien que ce ne soit pas le cas de ce club.

Le cas du club de St Romain, par exemple, fait partie de ce dispositif (ses 3 dirigeants obligatoires sont en licence blanche, leur licence normale étant à Gonfreville l'Orcher).

✓ COC

Peu de rencontres en retard même si quelques clubs ont profité du courriel du président pour ne pas se déplacer.

Il est vrai que la procédure en place n'a pas été respectée mais il y avait urgence (Hervé Michel ayant téléphoné vers 11h00 au président) pour informer les clubs avant midi.

Les axes routiers étaient très dangereux à cette heure et jusqu'en début d'après-midi, surtout dans la partie est du département.

Quelques arbitres ne se sont pas déplacés non plus, mais dans l'ensemble, les clubs ont échangé entre eux et respecté la sécurité de chacun.

Par contre **la rencontre Foucarmont/Déville les Rouen devra être jouée avant le 15 février 2017, en week-end**. Dans le cas contraire, Foucarmont sera déclaré forfait, avec les conséquences prévues au règlement (**vote unanime des administrateurs**).

Jocelyne Nourtier revient sur les trop nombreux dysfonctionnements de Gesthand qui ne fonctionnent pas tous les week-ends. Il y a des blocages lorsque des feuilles de rencontres sont modifiées pour raisons administratives normales.

Roger Rault évoque l'absence de règlement sportif pour les féminines – 15 ans. Il sera demandé à la commission de réparer cet oubli préjudiciable à l'application des thèmes et règles de jeu de cette catégorie.

✓ SALLES ET TERRAINS

Alexandre Lebigot nous informe que le dossier de la salle de Tôtes a été adressé à la commission régionale.

3 demandes seront à traiter rapidement :

- Salle Auguste Delaune à Gonfreville l'Orcher
- Salle de l'université à Sotteville les Rouen
- Nouvelle salle de Lillebonne.

✓ DEVELOPPEMENT/ETD :

A ce jour (19/01) nous comptons **6644 licenciés** contre 6613 à la même date l'an passé.

Le collège Arthur Rimbaud de St Aubin les Elbeuf nous remercie de notre aide, au travers d'Olivier Clermont, dans ses actions pédagogiques de promotion du handball.

La convention de la Section Sportive Romain Rolland est renouvelée (cette convention pourra être résiliée – avant le 1^{er} avril – par les prochains administrateurs.

Jessica Barbier et Reynaldo Mazzoli étudient la possibilité de créer un « pôle d'accession » dans ce collège et concernerait les élèves en 4^e, 3^e et secondes dans un lycée proche). 2 pôles de ce type sont prévues en Normandie mais il y a nécessité de respecter le cahier des charges. La réunion avec les responsables de l'Education Nationale doit avoir lieu le 31 janvier 2017. C'est pourquoi, bien que lancé dès juillet 2016, le président n'a pu donner plus de précisions aux administrateurs malgré leurs interrogations.

Ce pôle ne remplacerait pas la section sportive actuelle en mixité : cela pourrait motiver des jeunes filles...

La section sportive Jules Vallès est dissoute ! Mauvaise nouvelle pour cette section qui a été championne de France dans le passé et qui était destinée il y a peu à entrer dans un projet de formation du Havre AC.

Gustave Courbet devra aussi être rencontré pour en définir le devenir.

Deux sections sportives du secteur rouennais sont en attente de réponse du Rectorat :

- Jean Texcier à Grand Quevilly
- Cours St Joseph-Notre Dame porté par le Rouen Académie Handball.

Secteur Nord : Il est dommage que différents projets sur le ne soient pas aboutis, deux jeunes en formation professionnelle (Camille Thoumyre et Yoann Lefevre) pourraient utilement entrer dans ces projets en sommeil

Club AUFFAY et TÔTES : Le club d'Auffay a mis en place une activité minihandball à Tôtes depuis cette saison et nous sommes heureux de voir ce projet aboutir après plusieurs saisons de gestation et nos craintes sur la survie du club (à cause de problèmes disciplinaires ...)

La journée des comités du 30 octobre 2016 s'est déroulée à Notre Dame de Gravenchon dans d'excellentes conditions et sera sans doute la dernière à être organisée sous cette forme, l'évolution des Plans de Performance Sportifs masculins et féminins devant être revus à l'occasion de la prochaine olympiade.

Plusieurs tournois et moments d'évaluation seraient organisés et les catégories concernées modifiées, les sections sportives labellisées seraient aussi intégrées dans ce dispositif.

Il est rappelé que les clubs dont des jeunes seraient sélectionnés bénéficient du report des rencontres de leur catégorie.

Intercomités : Pour cette saison, les résultats de nos sélections semblent conformes et ces dernières sont qualifiées pour le tour principal de cette compétition.

Roger Rault rappelle le règlement spécial féminines concernant l'obligation de présenter une gardienne de but-joueuse de champs, respectée par nos responsables mais pas par les adversaires ... Le texte n'étant pas suffisamment précis prête à interprétation ...

Sport en zone rurale :

Activités périscolaires : nous avons été sollicités par la commune de **Gonneville la Mallet** (secteur havrais) et Reynaldo Mazzoli a été missionné pour mettre une action en place, la demande n'ayant pu aboutir la saison dernière.

C'est maintenant chose faite et il nous faut avaliser (dernière réunion du mandat) ce projet qui pourra s'appuyer sur la convention du rugby avec cette même commune et qui sera proposée à l'approbation des administrateurs avant application.

Les tarifs actuels seraient de 25 € par séance (3 heures de préparation, séance et rangement/bilan). Le Comité fournissant animateur diplômé et matériel pour cette première année. Le calendrier est présenté également (le vendredi après-midi pour ce premier semestre).

Nous n'avons hélas pas trouvé d'animateur, c'est donc Reynaldo Mazzoli qui assurera ces séances, en attente de ressources humaines venus des clubs havrais, complétant ainsi son temps de travail annualisé.

C'est pourquoi l'accord de principe dont le Président a fait part aux membres du bureau directeur était imprécis !

Ce projet est adopté à l'unanimité.

✓ **ETAT DES COMPTES AU 31.12.2016**

Françoise Ternois nous distribue un comparatif financier provisoire de l'année 2016 avec un comparatif 2015.

Charges :	208 520.53 €	contre	240 985.46 €
Produits :	221 040.67 €		227 975.44 €
Bénéfice :	12 520.14 €	contre perte	13 010.02 €

Les dettes des clubs, au 31 décembre 2016, s'élèvent elles à 22 301.00 €

Ces résultats sont provisoires, quelques écritures devant encore être rentrées.

Nous constatons un écart dans les réalisations des aides promises par la Fédération et la Ligue (10 000 € au lieu de 15 000 €, ainsi que 400 € d'aide à l'emploi CTF reversés au Comité du Calvados suite à une péréquation contestée par ce dernier lors de la répartition). La Ligue n'est donc pas tenue de reverser les sommes de la FADTE uniquement à l'emploi.

Nous avons donc moins de recettes que prévus.

Le Président fait remarquer que lors de la réunion d'audit, il avait été acté par les représentants de la FFHB et le Président Marais qu' « en cas de déficit constaté en 2015 et *pour un montant maximum de 15K€ prise en charge à parts égales de ce déficit entre la FFHB et la ligue de Normandie sous réserve de validation des structures précitées et du feu vert de l'acceptation de l'augmentation tarifaire (5€) par le CA du comité* ». Pourquoi donc inscrire une perte ?

Le président fait aussi remarquer que la participation d'Olivier Clermont au travail de la CTA sera réglée (avec convention signée) avant la fin de mois de janvier. Il a donc demandé à ce dernier d'établir un récapitulatif de son temps passé (réunions de travail, réalisations de documents et réunions informelles avec Germain Soubrié, étant entendu que les travaux concernant notre Comité ne sont pas à inclure.

Françoise Ternois informe les administrateurs que le solde des heures supplémentaires a été réglé malgré les discussions animées à ce sujet. Il reste les congés payés 2016/2017 aux salariés.

Le président répond simplement qu'il a juste demandé les textes sur lesquels s'appuyait notre trésorière pour dire que les heures supplémentaires (très conséquentes) pouvaient être réglées en une seule fois en fin d'année. A la réponse de notre trésorière (articles 5 et 11 de la Convention Collective Nationale de Sport), il a fait remarquer que cette clause n'était pas prévue dans l'article 5 de la CCNS et que l'article 11 en question était celui de la Convention collective restauration/hôtellerie. Le même article de la CCNS traitant des salariés à temps partiel ayant plusieurs employeurs. Ce qui n'est pas écrit est-il permis ?

Contrairement à ce qui a été écrit : Le président n'est pas hostile à payer les heures supplémentaires. Il a donc téléphoné à Profession sport pour avoir des éclaircissements sur le blocage.

Pascal Leguillon demande pourquoi cela a-t-il été réglé ? N'y a-t-il pas manque de compétences ?

Il est répondu qu'avant de faire ce que demandé, notre interlocutrice avait informé notre président qu'elle serait amenée à demander conseil.

Françoise Ternois affirme qu'il y a plus de risque de ne pas payer que de payer ...c'est pourquoi elle a insisté pour respecter la réglementation du travail.

Hugues Bourgault se dit satisfait de la baisse des charges très importante et du retour à l'équilibre.

Jacqueline Lecacheur remarque la baisse du coût des Intercomités et du travail de la commission technique jeunes.

Le président termine en rappelant que le réajustement des redevances avait été initié depuis plusieurs saisons suite à la baisse des subventions, le paiement des arbitres par les clubs et l'embauche de notre 2° CTF afin de retrouver un équilibre financier le plus rapidement possible. Par contre, nos actions de promotion (avec le risque de baisses des subventions...) et de convivialité ont été sacrifiées.

Les dossiers de demande de subvention ne sont pas encore parvenues. Les CROS et CDOS se sont retrouvés à Caen pour une information sur le CNDS et des réunions d'information et de formations auront lieu à leur initiative.

✓ QUESTIONS D'ACTUALITE

François BOUCHER : Le Département avait initié une opération « photo des sportifs » pour réaliser un poster sur le Mondial. Beaucoup de clubs se sont déplacés ... pour l'instant sans suite des engagements du Département ... Il sera demandé à M Brandel ce qu'il en est de cette opération.

Assemblées Générales électorales : Une seule liste déclarée. Les Comités seront invités à élire des représentants au CA de la Ligue.

Championnats du monde masculins : Le site de Rouen a été bien rempli (à part quelques rencontres à cause des horaires et des équipes en présence...) Pas de gros problèmes rencontrés.

Jean-Pierre Bourdin regrette le peu de diffusion sur les différentes chaînes de télévision.

Projet de club féminin : Pilotée par le Handball Académie, une réunion concernant un projet de conventionnement visant au haut niveau aura lieu le 21/01/2017. Reynaldo Mazzoli y participera.

Coupe de France à Rouen le 19/02/2017: Les 1/16° et 1/8° de la coupe de France régionale M&F auront lieu salle Lenglen. Rouen en masculins et ALCL et Arques en féminines seront concernés.

La séance est levée à 20h48.

Le Président du Comité, secrétaire de séance.
SENECAL Gérard